

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	36	37

Date de la convocation
3 février 2026

Numéro de la délibération
26-01

Objet de la Délibération

**Reprise anticipée
des résultats 2025
connue à ce jour**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-sept février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le trois février deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**
Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Annick BUISSON (Gidy), Eric DAVID (Sougy), Hélène PEROT DARVOY (suppléante de Marie-Paule DUMINIL - Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Denis REIG (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**
Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung/Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Jean-Paul ANTOINE (suppléant d'Edith CHARDON - Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), Jean Pierre DURAND (Chaingy), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA – Rozières-en-Beauce), Pascal FOULON (St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Jean-Paul ROUSSARIE (suppléant de Michelle GAY – Huisseau/Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Marie-Christine MALET (suppléante de Bertrand HAUCHECORNE – Mareau-aux-Prés), David CAMUS (suppléant d'Elisabeth MANCHEC - Coulmiers), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE – Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Thierry BRACQUEMOND (Huêtre) à Dominique LORCET (Chevilly).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung/Loire), Alain CHAMPENOIS (Cléry-St-André),

Ainsi que : Karin FISCHER (Conseillère régionale référente), Yves FAUCHEUX (Epieds-en-Beauce), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce) et Frédéric GOND (Tavers).

Considérant les débats au sein de l'assemblée délibérante,

Entendu l'exposé du Président,

Vu l'instruction comptable M57 prévoyant que les résultats d'un exercice doivent être affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte financier unique,

Vu l'article L 2311-5 du CGCT permettant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur,

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	36	37

Date de la convocation
3 février 2026

Numéro de la délibération
26-01

Objet de la Délibération

Reprise anticipée
des résultats 2025
connue à ce jour

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'affecter les résultats provisoires de clôture 2025 dans le budget principal comme suit :

- Section de fonctionnement : affecter la totalité du résultat cumulé de fonctionnement, d'un montant de 33 257,57 €, en **dépense de fonctionnement au compte D002**
- Section d'investissement : affecter la totalité du résultat cumulé d'investissement, d'un montant de 70 083,45 €, en **recette d'investissement au compte R001**

- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

